
INNOVER AVEC LES TRAVAILLEURS SUR LE TERRAIN DES INSTITUTIONS

Paul Boccara

Dans la première partie de cet article (1) nous avons évoqué **les enjeux généraux de constructions novatrices au niveau des institutions**, sur lesquelles veut porter le colloque de décembre de la revue « ISSUES ». Dans cette seconde partie, nous examinerons plus précisément certains contenus économiques et de gestion d'institutions nouvelles possibles.

(1) « Revendiquer l'organisation d'autres pratiques sociales légitimes avec les pouvoirs correspondants » (*Economie et Politique*, juillet-août 1991).

DEUXIEME PARTIE

Sur trois dimensions économiques et sociales de nouvelles institutions mixtes à visée autogestionnaire

Durant la crise en cours des sociétés capitalistes du capitalisme monopoliste d'Etat, une certaine mixité « propriété privée/propriété publique » se diffuse et progresse, jusqu'à travers les « privatisations », au Nord et au Sud. De même, malgré tous les efforts de freinage, les prélèvements obligatoires publics et sociaux ont tendu à croître considérablement, et donc aussi une certaine mixité « circulation marchande/circulation non marchande ». La progression de ces types de mixités serait encore plus sensible, si l'on considérait le système-monde et les bouleversements en cours liés aux crises systémiques et aux effondrements dans les pays ayant tenté de construire des sociétés socialistes étatistes à l'Est, avec leurs efforts de privatisations et d'extension du marché.

La crise des différentes formes de construction étatiste est ainsi évidente partout.

Cependant, le retournement conjoncturel de 1990-1991 confirme la profondeur de la crise systémique au Nord, et plus particulièrement aux Etats-Unis et en Grande Bretagne, à l'opposé des illusions sur la politique dite libérale à partir de Reagan et de Thatcher. La crise du prétendu « libéralisme », ou plus exactement d'une certaine mixité, à prédominance privée revendiquée de façon agressive, commence à devenir patente, sans compter ce qui se passe sous sa domination au Sud, en contradiction avec le battage médiatique sur son triomphe sinon par KO du moins par abandon. Quant au « libéralisme d'Etat », cette mixité revendiquée mais favorisant le marché financier et le capital privé, à la française, il fait aussi la preuve de son inefficience et de sa fragilité, avec les nouvelles poussées du chômage, du déficit industriel, de la dépendance financière.

Dans ces conditions la question qui monte partout est celle des dépassements novateurs et plus précisément, malgré tous les refoulements culturels traditionalistes à droite et à gauche, celle de la créativité de nouvelles constructions sociales mixtes, à prédominance publique et sociale. Il s'agit, d'un côté, de ne pas régresser vers l'étatisme catastrophique, par rapport

aux acquis du marché capitaliste, mais, d'un autre côté, de construire des maîtrises nouvelles à la fois plus solidaires, plus efficaces et plus libres, des marchés, à l'opposé des ravages de leurs désordres et de leurs exclusions, en ouvrant un processus de dépassement mixte, véritablement révolutionnaire mais viable et graduel.

Cette prédominance sociale, à visée autogestionnaire, d'une construction mixte profondément novatrice serait un enjeu crucial des aspirations et des luttes sociales des années 1990. Elle ne concernerait pas simplement une prédominance quantitative de la propriété publique ou des prélèvements non marchands (cette dernière étant déjà acquise dans les pays les plus développés). Elle exigerait une créativité permettant d'aller plus loin que les progrès d'efficacité et de liberté de la domination du marché capitaliste, et des institutions correspondantes, tout en dépassant leurs aliénations spécifiques. Cette créativité porterait sur des éléments d'organisation et de régulation sociales radicalement nouveaux, quoiqu'en germes dans les bouleversements, les recherches et les luttes caractérisant les différentes crises systémiques en cours.

Cette créativité pourrait concerner par hypothèse :

- d'une part, l'avancée vers de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale, formant une construction mixte, conflictuelle et évolutive avec les critères de rentabilité capitaliste qu'ils feraient reculer tout en cherchant à les dépasser ;

- d'autre part, l'avancée vers des éléments institutionnels autogestionnaires, formant également une construction mixte ouverte avec des éléments institutionnels de type étatique et délégataires.

Ces deux types de mixités seraient eux fondamentalement novateurs. C'est sur le deuxième ensemble de transformations sociales et politiques, concernant les institutions, que veut porter le colloque de décembre. Nous avons commencé à le justifier dans la première partie de cet article, où nous avons avancé quel-

ques réflexions générales, notamment sur les institutions politico-administratives. Mais l'articulation des deux ensembles de transformations est aussi concernée. Et elle passe sans doute par la réflexion sur des institutions économique-sociales nouvelles, sur le contenu desquelles ce deuxième article veut commencer à proposer quelques hypothèses de façon schématique.

La dimension radicalement novatrice, non délégataire ou autogestionnaire, d'institutions mixtes nouvelles - sur laquelle nous reviendrons plus précisément en conclusion - concernerait (à côté de la dimension étatique elle-même transformée) un certain partage de pouvoirs et d'informations, par leur décentralisation effective de tendance autogestionnaire. Elle concernerait aussi l'organisation de la concertation entre les cercles de décentralisation entrelacés (à l'opposé de la liaison essentiellement par délégation à un centre commun à part, étatique et dominateur).

Au plan de l'économie et de la gestion, nous nous limiterons à trois dimensions majeures d'institutions mixtes nouvelles de ce type, où l'on retrouve les questions du partage et de la concertation dans les objectifs et les règles des institutions.

Ces trois dimensions concernent :

- 1) Les exigences de **partage de l'information et de ses coûts**, depuis la recherche jusqu'à la formation, liées aux débuts de la révolution informationnelle.
- 2) Les exigences corrélatives d'**insertion dans l'emploi et la formation** de toutes les populations ;
- 3) Les exigences correspondantes d'**un certain partage des ressources monétaires et financières**.

Bien sûr, ces différentes exigences ne concernent qu'un de ces deux aspects, le plus novateur, de la construction d'institutions mixtes nouvelles évolutives.

Nous évoquerons dans cet article seulement quelques hypothèses sur **des principes** nouveaux (économiques et sociaux) d'institutions à construire et sur **les problèmes** concernant leur mise en œuvre concrète, problèmes largement non résolus, voire encore mal posés et même en forme de dilemme. Ces problèmes concerneraient tout particulièrement l'opposition entre nouveaux principes et dépassement viable de la souplesse et de l'efficacité relatives des institutions dominatrices en crise et cherchant à s'adapter profondément.

Ils se rapporteraient : 1) aux **règles et critères** des institutions et 2) à leurs **formes d'organisation** ; tandis que 3) les principes concerneraient les **buts sociaux** nouveaux, ou plutôt des finalités orientant l'ensemble institutionnel. On retrouverait ainsi d'ailleurs les trois caractères contribuant à définir une institution.

I - Principes, critères, organisation d'une productivité nouvelle et débuts de la révolution informationnelle

Au plan technologique, le fondement le plus profond des enjeux socio-économiques de la construction d'institutions mixtes profondément novatrices, telles que nous les avons situées, renvoie à la double caractéristique d'un long processus qui a commencé : achèvement de la révolution industrielle et débuts systématiques de ce que j'ai proposé d'appeler la révolution informationnelle.

Cette **mixité technologique évolutive**, pousserait, à la fois, à un certain maintien de principes de régulation anciens, mais aussi au début de principes radicalement autres. Il s'agit à la fois du partage (non marchand) de coûts, mais de coûts eux-mêmes encore largement marchands.

Il s'agit également de critères et de formes d'organisation favorisant ces partages des dépenses ou des investissements dits « immatériels » (de recherche et de formation) avec les exigences de développement corrélatif maximum des populations. Mais ces critères et formes d'organisation devraient être mixtes, en concernant aussi la combinaison **des dépenses d'information** partagées, d'une ampleur sans précédent, avec **les dépenses des importantes accumulations de moyens matériels** et les pressions qu'elles peuvent encore exercer sur les modalités de croissance des salaires et des dépenses pour les travailleurs.

1) Principes de partage des coûts marchands de recherche ou d'information en général et de développement autonome maximum des populations.

Les coûts de recherche-développement tendent à devenir de plus en plus importants et sont déjà prépondérants dans les domaines les plus modernes où ils deviennent colossaux (comme celui des composants électroniques, où les investissements de recherche et de formation

l'emportent sur les investissements matériels). Leur partage entre plusieurs entreprises, jusqu'au plan international, est devenu un impératif qui a commencé à s'exercer effectivement dans la pratique de gestion des firmes.

D'une façon plus générale, la révolution informationnelle tend à faire de plus en plus prédominer l'information et les activités informationnelles (2). Cela pousse à un principe de partage des coûts (à l'opposé de l'échange marchand).

En effet, **si je livre une information, je ne la perd pas**, à la différence de la livraison à autrui d'un produit industriel. Par conséquent, je n'ai pas besoin que ceux à qui je la livre m'en paient tous les coûts, afin de pouvoir la reproduire comme pour un produit matériel de type industriel. Ceux à qui je livre l'information peuvent partager avec moi les coûts. Tout particulièrement, actuellement, alors que les coûts de recherche-développement montent vertigineusement pour les productions matérielles les plus modernes, ces coûts peuvent être divisés par le nombre d'utilisateurs de la même recherche, nombre qui est en principe illimité.

Toutefois, il faut pour cela suffisamment développer au plan informationnel les coopérants, avec le niveau requis de formation, mais aussi les équiper matériellement et développer leur emploi, pour qu'ils puissent utiliser les recherches et produire à partir d'elles.

D'où, en principe, du seul point de vue du partage des coûts informationnels, l'exigence de développer la formation et l'emploi équipé, le plus possible dans une entreprise, comme pour toute la population d'un pays, ou pour tous les pays d'une zone de coopération, et même du monde, du moins si l'on veut partager et ainsi diminuer le plus possible les coûts de recherche-développement.

En outre, **en circulant l'information s'enrichit de l'expérience et des apports de partenaires différents**. D'où aussi, en principe, le besoin non seulement de formation des coopérants pour l'utilisation mais encore pour la création. D'où également, l'exigence d'élargir au maximum la circulation de l'information, mais en respectant l'autonomie et la différence pour l'apport propre et la créativité, à l'opposé de l'application d'informations standards des dominations industrielles, capitalistes et monopolistes.

Dans le même sens, il faut souligner l'excès d'information à transmettre, s'il n'y a pas une maîtrise suffisamment autonome de ce type

d'information dans les lieux où elle passe ; ainsi que les pertes et déformations d'informations complexes dans des ensembles trop vastes, entraînant des « **déséconomies** » **d'échelle**. D'où l'exigence d'unités autonomes pas trop étendues entre lesquelles et à l'intérieur desquelles peut mieux circuler et être mieux partagée, utilisée et enrichie l'information nécessaire.

Le principe de partage de coûts au lieu de vente et d'achat des résultats de la recherche, en liaison avec des programmes plus ou moins communs de recherche-développement, n'empêche pas qu'il s'agit encore pour longtemps de coûts eux-mêmes principalement appréciés sur le marché. D'où l'aspect mixte, marchand et non marchand, des exigences de circulation nouvelle qui existe déjà dans les programmes de recherche en coopération des firmes multinationales. Mais le développement d'une mixité novatrice pose bien d'autres questions.

2) Mixité créatrice ouverte des critères de gestion des modernisations techniques et sociales.

Cette question d'une mixité novatrice, conflictuelle et évolutive, des règles de gestion de la modernisation de portée révolutionnaire, est particulièrement complexe. D'un côté, il faudrait, à la fois, introduire de nouveaux critères de développement et pourtant tenir compte des pressions objectives en faveur d'un certain maintien des critères anciens. D'un autre côté, la récupération des exigences nouvelles et leur perversion par la domination des critères traditionnels de rentabilité capitaliste nécessiteraient d'être contrecarrées et dépassées par d'autres transformations.

Dans l'économie marchande capitaliste, le règlement de tous les coûts pour la reproduction matérielle ne suffit pas. Il faut payer des « **coûts de développement** », c'est à dire tenir compte des exigences d'une **reproduction élargie**, et donc majorer les coûts d'un taux de profit sur le capital avancé. Cette majoration renvoie au type de progression de la production et de la productivité fondé principalement sur la croissance du capital matériel, $\Delta K/K$, elle-même commandée par le taux de profit P/K .

(2) La révolution industrielle, fondée sur la machine-outil remplaçant les mains des travailleurs, a tendu à faire prédominer les activités industrielles. La révolution informationnelle, fondée sur des matériels remplaçant certaines fonctions informationnelles du cerveau humain, va tendre à faire prédominer les activités informationnelles.

De même, le partage des coûts marchands d'information ne suffirait pas. Il conviendrait de tenir compte des exigences de dépenses accrues (relativement à celles des matériels) pour développer les hommes et leur information. D'où sans doute le besoin d'aller dans le sens de **nouveaux critères d'efficacité sociale**, économisant les moyens matériels et financiers relativement à la valeur ajoutée produite et recherchant la valeur ajoutée disponible pour développer les capacités des hommes en coopération.

Ainsi les débuts de la révolution informationnelle poussent à un autre type de progression de la productivité du travail. Ce nouveau type de progression économiserait les moyens matériels avancés relativement à la richesse nouvelle produite (en liaison notamment avec les miniaturisations indéfinies des composants électroniques, car matérialisant des opérations symboliques, et en liaison avec les économies massives de temps mort ou inactif des équipements - jusqu'à leur suppression - permises par les nouvelles possibilités de contrôle des machines). De façon corrélative, cette nouvelle progression de la productivité favoriserait la recherche, la formation, la circulation de l'information, etc. (3).

Toutefois, le long processus d'achèvement de la révolution industrielle au plan qualitatif (remplacement complet de la main par l'automatisation) et au plan géographique (industrialisation du monde entier) nécessite encore **l'accumulation de moyens matériels très considérables**, même au Nord, mais surtout à l'Est et encore plus au Sud (4).

Cela renvoie à la nécessité d'un certain rôle du profit, de la rentabilité capitaliste et de l'accumulation de capital matériel. Mais cette nécessité peut entraîner les risques de l'appui sur ces exigences (de profit et d'accumulation) des forces sociales actuellement dominantes dans le monde, pour s'opposer aux changements les plus novateurs, les plus ouverts, de portée révolutionnaire.

D'ailleurs, présentement, sous domination des critères de rentabilité capitaliste et plus spécialement de rentabilité financière, les exigences nouvelles de partager les coûts énormes de recherche-développement tendent à s'exprimer par les efforts de contrôle financier les plus vastes possibles (notamment par les OPA) jusqu'au plan multinational et mondial. Il s'agit, dans ces conditions, de monopoliser les avantages de l'information ainsi partagée pour tenter de dominer le reste du monde par des transferts de valeur, permettant de renforcer d'ailleurs, au delà des nouvelles accumulations matérielles nécessaires, les accumulations

financières. Mais, bien sûr, cette extension nouvelle des partages d'information est par définition restrictive. Et la coopération qu'elle entraîne est tournée vers l'agression, la conquête, la domination (y compris par des cessions d'informations tronquées et en partie obsolètes à des dépendants) (5).

Cela s'exprime par les **efforts antagonistes de domination mondiale**, à travers la guerre économique et ses compromis, notamment des groupes japonais, allemands et américains et de leurs alliances.

Cela se traduit aussi tout particulièrement dans le cas de la France, par les dominations extérieures des délocalisations des activités au plan international (notamment vers les Etats-Unis) soit par exportations de capitaux soit par importation de composants ou d'équipements. Cela s'exprime encore par les dominations et délocalisations des activités en France, soit par « essaimage » et relations de groupes nouvelles, soit par pression sur les sous-traitants et fournisseurs autonomes des grands groupes (6).

Mais d'autres tendances contradictoires et même éventuellement antagonistes montent en même temps. Il s'agit des associations de partenariat au plan régional, national et surtout international, ou bien encore des fondations de sociétés conjointes ou « joint venture » au plan international, où se heurtent les tentatives de domination plus souple ou au contraire de coopérations non dominatrices entre partenaires gardant leur autonomie. Il s'agit aussi du rôle souvent décisif des Etats et des institutions publiques dans les financements des programmes de recherche-développement (tout particulièrement en coopération). Ce rôle du financement public renvoie aux autres aspects de la recherche en rup-

(3) Le partage et la circulation de l'information pour l'économie systématique des moyens matériels (équipements, matières premières, énergie, etc.), à l'opposé du type prédominant de croissance capitaliste, rejoint aussi les problèmes des gâchis des ressources naturelles et du développement écologique nouveau.

(4) Il convient de distinguer entre, d'une part, l'insuffisance du rapport de la composition technique « capital matériel/tête », à relever dans les pays en retard au plan industriel, en liaison avec un relèvement nouveau de la productivité du travail total (travail mort incorporé dans les moyens matériels et travail vivant), et d'autre part, les gâchis ou l'inefficacité dans ces pays de l'excès de capital relativement à la valeur ajoutée (en volume) produite. Ce gâchis ou cette inefficacité du capital exprimerait (outre l'insuffisance de la quantité et de la qualité des matériels) l'insuffisance générale de la productivité, de la quantité et de la qualité des dépenses d'infrastructure, pour les populations, pour l'organisation, etc.

(5) Nous ne traitons pas ici des gâchis provoqués par la prépondérance des recherches militaires dans les recherches publiques de certains pays comme la France ou les Etats-Unis.

(6) Voir à ce sujet, mon article : « Pour un va-et-vient créateur entre critiques ou propositions dans les luttes et analyses sur la crise ou des critères de gestion alternatifs », *Issues* n° 39 1^{er}/2^e trimestres 1991.

ture avec les caractéristiques de la production traditionnelle industrielle et capitaliste : les résultats à long terme et pour un vaste ensemble social des recherches, résultats en outre non garantis à proportion des dépenses engagées.

En vue de dépasser les dominations et les antagonismes actuels, l'avancée **d'indicateurs et critères d'efficacité sociale** favorisant le développement maximum de toutes les populations (dans toutes leurs composantes) permettrait de faire reculer les aspects régressifs des indicateurs et critères de la rentabilité capitaliste, dans une construction mixte novatrice, conflictuelle et évolutive. D'ailleurs les nouveaux critères d'efficacité proposés sont, à la fois, compatibles et opposés par rapport aux critères de la rentabilité capitaliste : ainsi, la valeur ajoutée comprend tant le profit que la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs et la population.

Cependant, l'avancée de nouveaux indicateurs et critères d'efficacité sociale suppose une certaine maturation culturelle et de longues expériences. Mais des formes d'organisation nouvelles, favorisant l'intervention des travailleurs et d'autres objectifs sociaux, seraient sans doute plus aisées à instituer, tout en fournissant des conditions nécessaires du développement ouvert de nouveaux critères de gestion.

3) Formes d'organisation des entreprises et d'institutions mixtes favorisant l'efficacité de la circulation de l'information, avec le développement des pouvoirs et des formations des travailleurs.

Il s'agit d'abord des **relations à l'intérieur** des entreprises et des établissements de service, favorisant à la fois le décloisonnement des personnels et l'autonomie des équipes pour une meilleure circulation et une meilleure maîtrise de l'information. Les enjeux d'une construction nouvelle concernent l'opposition entre une meilleure utilisation des ressources humaines intégrées aux critères de rentabilité, ou une construction mixte radicalement nouvelle, avec introduction d'une efficacité sociale partant du développement de l'information, des pouvoirs et responsabilités des travailleurs.

Ces enjeux de relations nouvelles internes sont inséparables des **relations entre entreprises elles-mêmes, ou entre entreprises et non-entreprises** : c'est à dire entre entreprises et usagers, ou entre entreprises et tous les facteurs en amont, avec la montée du partenariat durable de services par rapport au seul échange ponctuel de produits. Si de nouveaux rapports, décentralisés et concertés, avec l'Education nationale et

la recherche publique sont concernés au premier chef, ils sont loin d'être les seuls.

Progressant au niveau régional et national, ces enjeux de relations nouvelles se développent aussi au niveau zonal (comme celui de la Communauté européenne) et international. C'est l'extension des programmes communs de recherche-développement et des formes nouvelles d'associations, depuis les « groupements d'intérêt économique » (GIE) de droit français, jusqu'à toutes les formes de « Joint venture » d'entreprises et de « fondations » plus ou moins publiques pour des programmes de recherche au plan international.

La dimension mixte de ces formes (qui progressent dans la crise) se rapporte à leurs dimensions marchandes et aussi non marchandes, ou encore publiques et aussi privées. Mais la question de la mixité des critères de gestion et des principes institutionnels (autogestionnaires et délégataires) qui permettraient par hypothèse une mixité alternative par rapport aux institutions existantes, même toutes récentes, reste encore non résolue.

A propos d'organismes institutionnels communs à plusieurs entreprises, on pourrait considérer par hypothèse, comme sans doute pour l'ensemble des institutions socio-économiques du CME en crise en France, **trois formes historiques possibles** :

1) Des organismes étatiques ou publics, nationaux, à part, centralisés, essayant de conforter de l'extérieur, les activités des entreprises capitalistes existantes. Ces formes subordonnées aux critères capitalistes des entreprises aidées, entraîneraient des gâchis contre le développement de l'emploi et des travailleurs.

2) Des organismes mixtes nouveaux plus souples et plus intégrés aux relations marchandes, souvent de droit privé, s'insérant de façon plus fine dans le fonctionnement normal des entreprises, depuis la région jusqu'au plan international, plus près des exigences technologiques nouvelles mais dominés par la rentabilité financière contre l'emploi et les populations, qui peuvent s'expérimenter davantage dans la crise systémique.

3) Des organismes mixtes de dépassement à instituer, utilisant des relations marchandes pour opérer dans toutes les relations normales des entreprises, mais aussi d'autres critères que la rentabilité capitaliste ou du moins son soutien par des fonds publics, et des modalités d'organisation plus décentralisées et auto-gestionnaires.

Au plan national on pourrait considérer par exemple l'expérience de l'ANVAR (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recher-

che) et notamment le bilan du FIM (Fonds Industriel de Modernisation) dépendant d'elle et qui a fonctionné de 1983 à 1986. Ces institutions intervenant par des prêts avantageux et divers soutiens sur le financement d'investissements d'innovation, ont opéré largement pour conforter la rentabilité et l'accumulation contre l'emploi dans la crise. On pourrait aussi examiner les graves antagonismes internes du projet officiel d'une nouvelle société en commandite par actions (à majorité publique) pour commercialiser et promouvoir sur le marché international la recherche publique, tout en investissant financièrement dans des opérations de recherche-développement en partenariat avec des industriels.

Il conviendrait également de partir d'un bilan critique de l'action des CRITT (Centres Régionaux d'Innovation et de Transferts de Technologie), ces organismes de diffusion de la technologie au niveau régional.

Au plan européen, il faudrait interroger l'expérience de tous les « programmes communautaires » de recherche-développement, mais aussi de toutes les autres alliances sur ces questions entre entreprises industrielles multinationales, de la coopération entre les instituts officiels de recherche, du rôle d'institutions de gestion de grands équipements comme le CERN ou la Fondation Européenne de la Science.

Au plan mondial, l'expérience des échecs de transferts non dominateurs de technologie par des organismes dépendants de l'ONU comme l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel) ou la CNUCED, le rôle des autres institutions spécialisées des Nations Unies (de la FAO à l'OMS et à l'UNESCO) devraient pouvoir aussi être examinés.

Dans tous ces organismes la transparence des opérations pour tous les travailleurs des entreprises et administrations concernées, ainsi que les pouvoirs de propositions de ces travailleurs à partir de cette information devraient pouvoir être organisés. Ces informations et pouvoirs nouveaux pourraient utiliser l'établissement de bilans concernant les flux informationnels de recherche et de recherche-développement (au-delà des simples ventes de brevets) et des évaluations de leurs résultats économiques et sociaux.

Du point de vue de l'organisation des institutions nouvelles proposées, il semble que l'on rencontre, dans ce domaine comme dans les autres, **les mêmes types de problèmes à résoudre.**

D'un côté, dans notre type actuel de société, la sectorialisation spécialisée d'institutions à part, en relation avec l'Etat centralisé (ou les Etats), favorise le cloisonnement de leurs interventions. Ces interventions peuvent être ainsi complémen-

taires de la domination des critères synthétiques de rentabilité et de l'organisation des entreprises capitalistes, tendant à jouer contre l'emploi, le développement des travailleurs et des populations ainsi que leur participation aux décisions importantes.

D'un autre côté, le non respect de l'autonomie de gestion des entreprises et des diverses autres institutions, avec la prétention du contrôle omniprésent de l'Etat, intégrant même les organisations de travailleurs, a pu conduire aux illusions, à l'étouffement des initiatives et aux gâchis catastrophiques de l'étatisme autoritaire généralisé tendant au totalitarisme, dans les sociétés qui ont tenté de construire un socialisme étatiste.

Outre l'introduction de critères synthétiques et décentralisés d'efficacité sociale des gestions des entreprises, la construction institutionnelle d'un dépassement de ces maux opposés, à partir du domaine de la recherche-développement et du partage des coûts d'information, pourrait éventuellement emprunter les modalités suivantes :

- **Des institutions plus ou moins coopératives**, formées par des entreprises et d'autres organismes, avec la participation de tous les personnels, passant des conventions avec les institutions de type étatico-administratif. Ces institutions coopératives seraient autonomes quoique réglementées et se concertant entre elles. Cela favoriserait des mobilités entre divers organismes en émulation, à partir d'obligations réglementaires (cotisations obligatoires, normes, etc.), fournissant les cadres généraux d'initiatives particulières.

- **La décentralisation effective** des institutions, tout particulièrement au niveau régional, avec une concertation et certaines péréquations réglées en accord avec les niveaux décentralisés, comme avec un décloisonnement interne et la participation au fonctionnement de tous les usagers.

- **L'articulation explicite** (dans un cadre ouvert à des renégociations permanentes au grand jour et permettant les interventions des travailleurs et des populations concernées) entre une certaine organisation du partage des coûts de recherche-développement et, d'une part, des institutions d'insertion des populations **dans la formation et dans l'emploi**, d'autre part, de nouvelles institutions **monétaires et financières** visant des corrections des transferts de domination et un certain partage des ressources.

Cette articulation renvoie, d'ailleurs, aux deux autres dimensions économiques et sociales d'institutions nouvelles, qui seront traitées dans la suite de l'article.

(à suivre).